



La Municipalité de Saint-Norbert vous informe que suite à la réunion extraordinaire du Conseil d'administration du Service Récréatif de Saint-Norbert tenue le 12 septembre dernier, quatre citoyennes norbertaises se sont présentées pour assurer la continuité de l'OBNL (organisme à but non lucratif). Seize (16) personnes étaient présentes pour voter pour ou contre la dissolution de cet OBNL; neuf (9) personnes ont voté contre la dissolution et six (6) ont voté pour sa dissolution et un (1) vote a été rejeté.

Ceci faisant suite à la démission des quatre (4) personnes au Conseil d'administration de l'OBNL qui géraient le Service Récréatif. Nous tenons à remercier madame Cécile Boulard, ainsi qu'à messieurs Toby Trudel, Yvon Laporte et Paul Desrosiers pour leur travail dans le but d'assurer le camp de jour et les activités de l'année.

Seront maintenant en fonction Mesdames Hélène Beaufort, Nicole Filiatrault, Edith Ferland et Jocelyne Parent qui prennent la relève. Nous leur souhaitons la bienvenue et travaillerons en étroite collaboration avec elles.

Le nouveau conseil du SRSN nous a informé que le Chalet des Loisirs restera ouvert tout au long de l'année et qu'un comité de bénévoles sera formé pour tous ceux et celles qui voudront s'impliquer dans les activités futures afin que nos enfants puissent continuer à en bénéficier.

La Municipalité